

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 SG 21** Accord d'adhésion du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques au contrat de ville hôte

**M. Jean-François Martins, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018 par lequel la Maire de Paris lui propose de conclure l'accord d'adhésion du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques au contrat de ville hôte ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François Martins au nom de la 7e commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvé l'accord d'adhésion du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques au contrat de ville hôte, ci-annexé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'accord d'adhésion du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques au contrat de ville hôte.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**